

Aide et Action

Le Magazine

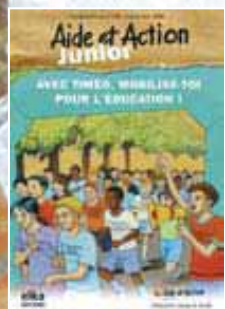
► N° 108
Septembre 2008

www.aide-et-action.org

DOSSIER

*Handicap :
et si l'école s'adaptait ?*

**Chine : cinq mois
après le séisme,
bilan de nos actions**



» Retrouvez en pages centrales
le magazine

Aide et Action Junior

 Aide et Action

L'Education change le monde

Lettre ouverte

Un nouveau site internet pour Aide et Action

La nouvelle version de la page d'accueil du site internet d'Aide et Action est arrivée! Ce changement est conçu pour faciliter la navigation, augmenter l'interactivité et favoriser l'accessibilité à l'information.

Vous y retrouverez bien sûr vos rubriques habituelles, « Je découvre », « Je m'informe » et « J'agis ». Les rubriques de parrainage et de mobilisation gagnent en visibilité et vous permettront d'accéder plus rapidement à vos sujets préférés.

N'oubliez pas que votre magazine est téléchargeable depuis notre site, au format PDF, et directement imprimable.

Vous pouvez également, sur cette page d'accueil, vous abonner gratuitement à la lettre d'information mensuelle, qui vous sera ensuite envoyée par e-mail.

N'hésitez pas à diffuser l'adresse de notre site – www.aide-et-action.org – dans votre entourage: le visiter, c'est déjà un premier pas vers la sensibilisation à la cause de l'Éducation pour tous!

Bonne lecture et bon surf!



L'équipe magazine

Sommaire

MOBILISEZ-VOUS!

Semaine de la solidarité internationale : les rendez-vous 2008
Un défi collectif autour de l'écriture

4-5
6



>> DOSSIER Handicap : et si l'école s'adaptait ?

Agir contre l'exclusion	8
Cambodge : former, sensibiliser, réussir	9
Tanzanie : changer la perception du handicap	10-11
À Madagascar, une école moteur d'intégration	12
Gajendran et Veeramal, deux destins indiens	13
France : Klara, entre la loi et la pratique	14-15
Apprendre ensemble avec l'éducation inclusive	16-17

EN BREF

18-19

ACTUALITÉS

Audit interne : pour améliorer la qualité des actions	20-21
Chine : cinq mois après le séisme	22

BOÎTE AUX LETTRES

23



Jacques Lemaréchal,
président
d'Aide et Action France

Vue associative : construire ensemble

Après la trêve estivale, une nouvelle période de travail s'ouvre devant nous... et quelle période ! Parmi les nombreux chantiers de cette fin d'année, évoqués dans ce magazine, il en est un sur lequel j'aimerais partager avec vous mon ambition : la préparation des troisièmes États Généraux.

Que nous soyons parrain, bénévole, membre de l'AG ou salarié, sommes-nous bien au clair avec ce que représentent ces États Généraux ? J'ai connu de nombreuses entreprises ou associations, de toutes tailles et de tous types, dans les quarante dernières années ; aucune n'a fait le pari de se lancer dans pareille aventure ! Réunir tous les partenaires internes et externes, parrains, salariés, adhérents, acteurs de terrain ou dirigeants, pour prendre le temps de débattre de la mission et de la stratégie la plus appropriée pour la remplir, est exceptionnel dans notre société hiérarchisée, segmentée, centrée sur l'urgence opérationnelle.

En 1998, lors des premiers États Généraux, Aide et Action a pris la mesure de son impact sur l'accès à l'éducation de millions d'enfants ; l'expertise acquise, au-delà des centaines d'écoles construites, devait être mieux exploitée et partagée de façon à décupler l'effet de levier de notre action. En 2004, ce fut l'occasion d'identifier les thématiques sur lesquelles allait se concentrer une action de plus en plus régionale et de décider une internationalisation de l'organisation pour partager ressources et responsabilités de manière équilibrée. Que sera 2010 ?

Pour le déterminer, nous faisons, dans un premier temps, un bilan pour évaluer les progrès accomplis ou les faiblesses identifiées. Ce bilan se déroule en ce moment dans les différentes régions où nous agissons, dont, bien sûr, la France. Parrains, bénévoles et membres de la gouvernance sont mis à contribution ou le seront dans les prochaines semaines. Dans un deuxième temps, l'analyse

de ce bilan permettra de préparer les troisièmes États Généraux. Un outil remarquable nous est offert pour suivre l'évolution de cette préparation : le site des États Généraux, dont l'adresse est www.aide-et-action.org/ETG

Je ne peux qu'inviter chacun à s'engager dans cette réflexion, qui est une chance et une responsabilité. C'est une chance de nous enrichir mutuellement par le partage des expériences et des projets ; c'est une responsabilité de donner une orientation pour les cinq années à venir dans un contexte où la ressource est rare et le besoin immense.

Jacques Lemaréchal

Aide et Action, magazine trimestriel, septembre-décembre 2008, publié par l'association Aide et Action - 53, boulevard de Charonne - 75545 Paris Cedex 11 - Tél. : 0155 25 70 00 - Internet : www.aide-et-action.org - E-mail : info@aide-et-action.org - Représentant de l'association : Jacques Lemaréchal, président - Directeur de la publication : Florent Marcoux, directeur France - Co-rédaction en chef : Nancy Barrett Saint-Laurent et Antoine Bordallo Labal - Ont participé à la rédaction : N. Barrett Saint-Laurent - A. Bordallo Labal - A. Cassiot - J. Geoffroy - B. George - G. Gilles - R. Jannel - C. Jeanmonod - J. Lemaréchal - Philippe Mobbs - F. Mpita - S. Ouk - L. Ravaosolonirina - S. Ricôme - L. Willerval - Commission paritaire : 0708G 83 404 - Prix au numéro par abonnement : 1 € - Abonnement de soutien : à partir de 16 € - Tirage : 80000 exemplaires - ISSN : 1761-1024 - Dépôt légal : troisième trimestre 2008 - Conception-réalisation : K PUBLISHING, Tél. : 0177756545 - Imprimeur : Imaye - Boulevard Henri-Becquerel - 53000 Laval.

Aide et Action, première association française de parrainage pour le développement par l'éducation, est une association libre de toute attache religieuse et politique. Aide et Action est une association reconnue d'utilité publique. Elle est, ainsi, habilitée à recevoir des legs et des donations exempts de tous droits de mutation. Aide et Action est agréée par le ministère de l'Éducation nationale.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Aide et Action France (voir coordonnées ci-dessus) ou Aide et Action Suisse - Rue des Pâquis, 11 - 1201 Genève - Suisse - Tél. : +41 22 716 52 10 - Fax : +41 22 716 52 11. Les coûts de réalisation, d'impression et de diffusion du magazine, sans cesse optimisés, sont intégralement pris en charge dans l'abonnement des parrains et donateurs d'Aide et Action. En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression sur les informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à notre association.

AGRÉÉE PAR

AGRÉÉE PAR

Mobilisez-vous !

Semaine de la solidarité internationale : les rendez-vous 2008

La Semaine de la solidarité internationale (SSI) revient sur le devant de la scène du 15 au 23 novembre 2008. Pour l'occasion, de nombreuses équipes bénévoles s'associent à d'autres acteurs pour parler de la solidarité au grand public. Coup de projecteur sur trois régions.

La région Rhône-Alpes se mobilise

À Grenoble, la Maison des Allobroges accueille la semaine « Du Sud au Nord, au-delà des images ». Le 22 novembre, Aide et Action y diffusera le film tourné au Niger : *L'Eau, l'éducation, la vie*.

Le 19 novembre, des enfants des rues venus du Togo joueront la pièce de théâtre *Sépopo la fleur* lors d'une journée spéciale mise en place avec l'IUFM de Grenoble. Des débats sur la solidarité et l'échange entre les cultures seront proposés à l'issue de la représentation. ■

Contact : Guy Venin
veninguy@yahoo.fr

À Voiron, dans la salle des fêtes de Coublevie, sont programmés le 21 novembre un forum et une conférence-débat qui porteront sur le thème de la mondialisation.

Des animations dans les écoles de la ville sont également prévues afin de recueillir les impressions des enfants sur la pièce de théâtre *Sépopo la fleur* (voir brève ci-dessus). ■

Contact : Michèle Bailly
jeancl.bailly@wanadoo.fr

Des animations autour de la solidarité internationale se dérouleront à Vienne le 22 novembre, de 14 heures à minuit, au centre social d'Estressin.

La crise alimentaire sera le sujet de la conférence-débat et du forum organisés pour l'occasion. ■

Contact : Madeleine Reynaud
madeleinerenaud@wanadoo.fr

Le pays du Grésivaudan se mobilise pour cette édition 2008 de la SSI, avec l'organisation d'un forum associatif le 19 novembre par le lycée horticole de Saint-Ismier.

Également au programme, le 21 novembre, une soirée haïtienne et un forum associatif au Coléo, à Pontcharra, pour aborder la question de la place des femmes dans les projets menés par les associations participantes. À Crolles, l'exposition photographique « Femmes bâtisseuses d'avenir », signée Aide et Action, sera présentée le 22 novembre à la Maison des jeunes et de la culture (MJC). ■



Affiche du panneau de l'exposition « Femmes bâtisseuses d'avenir ».

Contact : Suzanne Krakowiak
suzanne.krakowiak@wanadoo.fr



Documentaires solidaires en Aquitaine

Présenté par l'équipe bénévole des Pyrénées-Atlantiques (64), le film tourné au Niger et signé Aide et Action – *L'Eau, l'éducation, la vie* – est en compétition pour le premier prix des Rencontres du documentaire de la solidarité internationale⁽¹⁾.

Les 17 et 18 octobre à Salies-de-Béarn, ces rencontres veulent favoriser le développement de l'image comme vecteur de communication associatif mais aussi comme outil de fidélisation des adhérents. Un jury de professionnels sélectionnera les 4 meilleures réalisations parmi les 10 présélectionnées. Les lauréats verront leur film projeté et recevront leur prix à l'occasion de la Semaine de la solidarité internationale le 19 novembre, à l'hôtel de région de Bordeaux. ■

Contact : Françoise Dulau
frcl_dulau@hotmail.com

⁽¹⁾ Les deuxièmes Rencontres du documentaire de la solidarité internationale sont organisées par le Réseau aquitain pour le développement et la solidarité internationale (RADSI).



Trois questions à Hélène Bérail, bénévole à Albi, Midi-Pyrénées

De la SSI 2007 à la SSI 2008, l'équipe locale d'Albi est restée mobilisée. Hélène Bérail revient sur ses actions passées et à venir.

Aide et Action : Cette année, quel est le thème de la cinquième édition de la SSI à Albi ?

Hélène Bérail : Nous avons choisi « Les femmes au cœur de la solidarité internationale ». Toujours en partenariat avec d'autres associations et la mairie d'Albi, des animations vont être organisées pour les enfants. Tous pourront apprécier la programmation : une pièce de théâtre par la Compagnie du Quatre, une scène ouverte dédiée au slam, un temps « Regards croisés » qui donnera la parole aux femmes, une exposition et la projection de documentaires. Nous avons aussi eu l'idée de monter une vidéo qui rassemblera des témoignages recueillis tout au long de la semaine. Rendez-vous à Albi, salle du Pigné, samedi 22 novembre !

AEA : Pouvez-vous nous parler de l'organisation de la SSI 2007 à Albi ?

H. B. : Le thème en était « Solidarités du local à l'international ». La journée, animée par Jean-Marc Puyraimond, un autre bénévole de l'équipe, réunissait plusieurs associations albigeoises. Nous avons réalisé un « arbre à la solidarité » sur lequel étaient accrochés les noms de toutes les associations d'Albi. Nous avons en outre associé les enfants à l'événement, en leur proposant la venue d'un conteur, d'un clown et des ateliers de dessin. Au cours d'un forum, nous avons pu échanger sur le thème



Un conteur africain parle de solidarité aux enfants d'Albi.

« Qu'est-ce que les solidarités ? ». Animé par Jean-François Sengat, professeur agrégé d'économie à l'université d'Albi, le débat a montré qu'il y avait réellement plusieurs niveaux de solidarité complémentaires. Une élue, en charge du dossier de la coopération décentralisée, a rappelé l'importance du secteur de la solidarité. Elle a notamment décrit le partenariat, soutenu par Aide et Action, entre la mairie d'Albi et la commune d'Abomey, au Bénin.

AEA : À quels types de difficultés êtes-vous confrontée dans l'organisation de la SSI ?

H. B. : Fédérer les différentes associations autour d'une organisation commune n'est pas évident. C'est vrai qu'on se retrouve tous sur le mot « solidarité », mais sa définition n'est pas toujours exactement la même pour tout le monde ! ■

Contact :
berail@enstimac.fr

D'autres rendez-vous programmés...

Le Mans (72)

Le 21 novembre 2008, à la Maison du citoyen, conférence sur le thème « Éducation et santé ».

Contact : Pierre-Marie Delaroche
pm.delaroche@infonie.fr

Angers (49)

Le 19 novembre 2008, à la faculté de pharmacie d'Angers, conférence-débat et atelier sur le thème « Éducation et santé ».

Contact : Claudine Pays
cpays@tele2.fr

Évry (91)

Le 22 novembre 2008, Fête de la solidarité.

Contact : Françoise Laurent
frlaurentbourgoin@laposte.net

Mobilisez-vous !

Un défi collectif autour de l'écriture



Avec «*Mon défi pour l'éducation*», le collectif d'écoles «*Nos différences nous rassemblent*» a lancé un travail d'écriture collective. Pierre Clot, coordinateur du projet, nous raconte comment ces écrivains en herbe, issus de quinze écoles et de cinq pays, ont écrit *Les Mots pour le dire*⁽¹⁾.

Aide et Action : *Quel était votre objectif pour ce travail ?*

Pierre Clot : De faire écrire une nouvelle par des enfants de plusieurs écoles, avec l'aide d'un auteur, Pierre-Marie Beaudé. Quinze écoles de cinq pays différents (Bénin, Colombie, Équateur, France, Maroc) ont participé et ont écrit l'histoire de Fatou. Cette jeune Sénégalaise quitte son village pour fuir un mariage précoce imposé qui la priverait d'école.

AEA : *Pourquoi avez-vous choisi le thème de la scolarisation des filles ?*

P. C. : Le hasard a voulu que mon fils Simon fasse partie des cinq gagnants du concours Aide et Action/Les Petits Citoyens «*L'éducation, pour toi, c'est quoi ?*». Le premier prix était un voyage au cœur de l'éducation au Sénégal.

J'ai accompagné mon fils et nous avons rencontré Tiké, la responsable communication d'Aide et Action au Sénégal. Je lui ai demandé de nous raconter une histoire liée à la scolarisation des filles. Je l'ai enregistrée et c'est cette petite histoire de trois minutes qui a été la base de l'écriture collective.

AEA : *Comment ce projet a-t-il pu se concrétiser ?*

P. C. : Les quinze classes du projet ont reçu l'histoire et ont entendu Tiké parler de la difficulté des filles à accéder à l'éducation. La première étape a consisté, pour chaque classe, à élaborer un plan de la nouvelle et à me l'envoyer. J'ai ensuite réalisé une proposition de synthèse. Chaque école a écrit deux chapitres, avec un cahier des charges très précis.



L'écrivain Pierre-Marie Beaudé devant les élèves de l'école du village de Peyrole (81).

Je devais, en tant que coordinateur, faire des observations et des commentaires. On est allés jusqu'à quatre allers-retours. Les enfants ont été réellement moteurs du projet, puisque ce sont eux qui, de la conception du plan de l'histoire à sa réalisation finale, ont tout pris en charge. Nous avons enfin envoyé les productions à Pierre-Marie Beaudé pour un dernier échange et la nouvelle était prête à paraître !

AEA : *Avez-vous rencontré des difficultés dans la réalisation de ce projet ?*

P. C. : La mise en cohérence globale, pour obtenir un ensemble qui donne l'impression d'avoir été écrit par un auteur unique, a été quelque peu complexe.

Mais cela a été l'occasion pour les enfants de développer des compétences de lecture experte, avec un souci de veiller attentivement aux moindres détails !

Commandez votre kit
«*Mon défi
pour l'éducation*»
pour participer
à l'édition 2009

Par e-mail :
mondefi@aide-et-action.org
Par téléphone :
01 55 25 70 23

AEA : *Quels ont été les résultats ?*

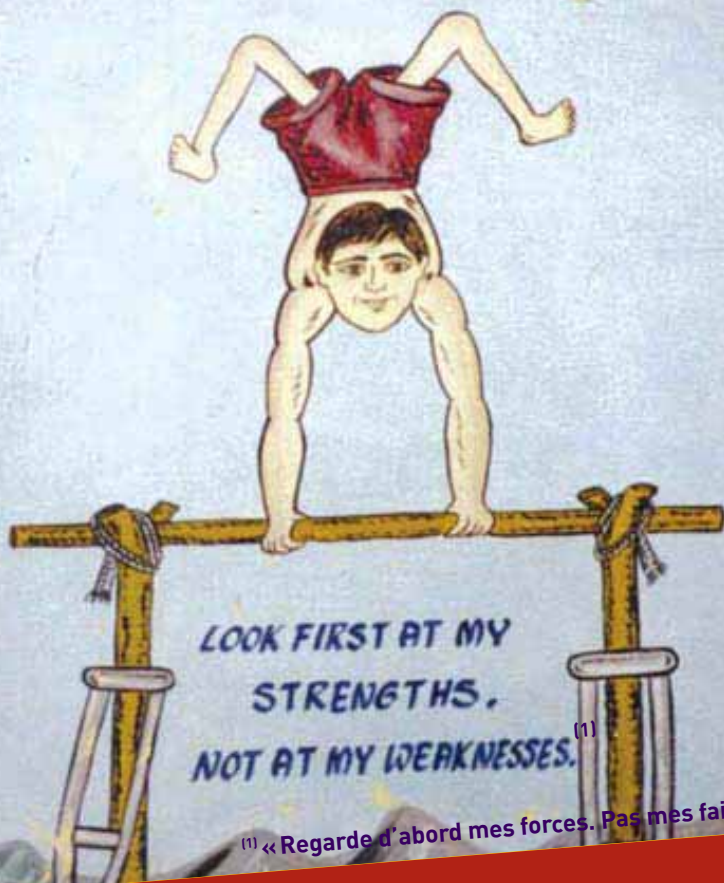
P. C. : Pierre-Marie Beaudé, habitué à travailler avec des collégiens, s'est montré très impressionné par le niveau de réflexion de ces enfants d'école primaire. Nous avons par ailleurs organisé une soirée à laquelle ont participé 250 personnes. Les enfants ont lu des extraits de l'ouvrage réalisé. Les commentaires des familles ont été très positifs. L'inspectrice de l'Éducation nationale a également beaucoup apprécié... Un gros succès, donc, pour ce premier défi relevé. D'ailleurs, la vente du livre a permis aux écoles de faire un don de 3 000 euros à Aide et Action. On s'est tous donné rendez-vous l'année prochaine pour participer à l'édition 2009 de l'opération «*Mon défi pour l'éducation*». ■



⁽¹⁾ http://pedagogie.ac-toulouse.fr/er-vere-gresigne/differences/les_mots_pour_le_dire/les_mots_pour_le_dire_distribution_nouvelle.htm

DOSSIER

Handicap : et si l'école s'adaptait ?



Agir contre l'exclusion

Cambodge : former, sensibiliser, réussir

Tanzanie : changer la perception du handicap

À Madagascar, une école moteur d'intégration

Gajendran et Veeramal, deux destins indiens

France : Klara, entre la loi et la pratique

Apprendre ensemble avec l'éducation inclusive

p. 8

p. 9

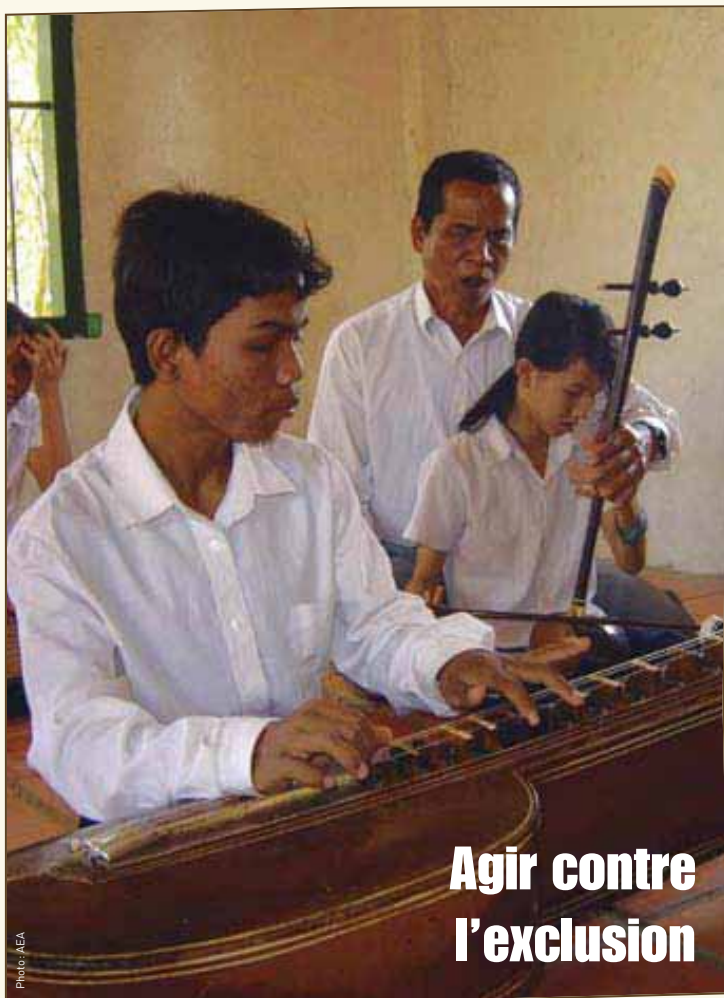
p. 10-11

p. 12

p. 13

p. 14-15

p. 16-17



Agir contre l'exclusion

Chère lectrice, cher lecteur,

L'exclusion est sans doute l'une des plus grandes violences faite aux personnes porteuses de handicap. L'école, lieu de socialisation par excellence, pratique encore trop souvent la mise à l'écart. Pour répondre à cette souffrance, les stratégies d'inclusion – notion encore nouvelle dans certains pays – peuvent apporter des éléments de réponse. L'inclusion est un processus. Il permet de considérer que toute structure, tout groupe doit pouvoir fonctionner en accueillant toutes les différences, quelles qu'elles soient.

Aide et Action agit depuis de nombreuses années pour la scolarisation et l'éducation d'enfants en situation de handicap : les enfants sourds et aveugles au Cambodge, les enfants souffrant de malformations en Inde, le handicap mental à Madagascar, etc. À ce titre, elle a acquis une véritable expertise. La construction d'une compétence spécifique au sein d'Aide et Action s'organise aujourd'hui rapidement. Lucette Willerval en a la responsabilité à travers la thématique « Éducation inclusive ». Vous trouverez ici des témoignages, des récits qui permettent à l'association de bâtir peu à peu la réflexion que mérite un sujet d'une telle envergure.

La définition même du handicap fait débat. Celui-ci se réduit souvent à l'opposition entre une vision purement médicale et celle qui envisage le handicap comme une construction sociale. Dans le premier

cas, la personne handicapée est censée faire l'effort d'intégration : c'est à elle, avec de l'aide extérieure, d'adapter son mode de vie. Dans le deuxième, les freins sont en partie le fruit des regards de l'autre et du comportement d'une société qui exclut de fait : jusqu'à quel point ces visions sont-elles contradictoires ?

Et puis les types de handicaps sont divers. Peut-on tous les mettre sur le même plan ? L'intégration d'un enfant dyslexique demande-t-elle les mêmes moyens, les mêmes efforts (pour lui comme pour les élèves, l'enseignant et l'entourage) que celle d'un enfant aveugle ?

De plus, la notion même de handicap est variable. Une personne qui voit mal n'est pas handicapée si elle a accès à des lunettes facilement. À l'inverse, sans « prothèse » de qualité accessible, la personne malvoyante est clairement en situation de handicap. Une même déficience, deux conséquences : dans quelle mesure le contexte fait-il le handicap ?

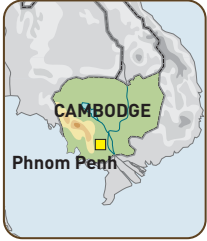
L'inclusion se résume-t-elle à une question technique (accessibilité, personnel supplémentaire) ? Cela reviendrait à considérer que certains élèves peuvent être inclus et pas d'autres !

Enfin, et ce n'est pas le moindre des enjeux, que dit la loi ? Avec quelles implications ? Reconnaître un handicap, est-ce une forme de discrimination ? Et une loi aussi bonne soit-elle apporte-t-elle une réponse à l'intégration si elle n'est pas assortie des moyens adéquats ?

Répondre à ces questions, et à bien d'autres encore, fait partie du travail d'Aide et Action, au même titre que le développement de ses activités de terrain. Et même mieux : les pratiques alimentent en permanence la réflexion... et inversement !

La rédaction

a été inventée
par le Français Louis Braille
(1809-1852), qui avait
lui-même perdu la vue
lors d'un accident.



Cambodge : former, sensibiliser, réussir

L'association Krousar Thmey⁽¹⁾ forme ses propres enseignants, mais aussi ceux des établissements publics qui accueillent des enfants handicapés. Indispensables, ces formations sont la clé de la réussite des élèves.



La musique est un outil pédagogique incomparable.

De nouveaux professeurs pour enfants sourds et aveugles sont recrutés chaque année dans les écoles de Krousar Thmey ou les classes intégrées de l'école publique. Ce partenaire a été le premier à proposer un accès à l'éducation aux enfants aveugles ou sourds au Cambodge. Il a donc dû développer des outils pédagogiques comme le code de braille khmer et adapter la langue des signes américaine aux spécificités de la langue khmère. Aujourd'hui, l'ONG forme les professeurs à ces outils et les oriente vers des activités artistiques comme la danse et l'initiation au rythme pour les

enfants sourds ou la musique pour les enfants aveugles. En plus de suivre une formation continue, les enseignants se réunissent chaque été pour perfectionner leurs techniques et échanger leurs expériences. Ils font le point sur les difficultés rencontrées, ce qui les amène à créer de nouveaux outils pédagogiques ou à imaginer de nouvelles formations, comme les ateliers organisés en 2007 sur la réparation des imprimantes en braille ou sur le fonctionnement des prothèses auditives.

Persuader les parents que leur enfant a un avenir

L'inscription des enfants n'est pas toujours une tâche facile. Il faut souvent réaliser un travail de persuasion auprès des parents, peu convaincus de l'intérêt de scolariser leur enfant en situation de handicap. Puis les enseignants prennent le relais. « Notre responsabilité est beaucoup plus importante que dans les autres écoles, car nous ne faisons pas qu'enseigner. Une fois que nous avons établi une relation de confiance avec l'enfant, nous ne pouvons pas le laisser tomber », souligne Chap Meng Leang, enseignante de Krousar Thmey. Ce soutien a conduit, en 2007, au succès au



Bouddhisme : karma et handicap ?

Selon une certaine conception bouddhiste du destin, tout handicap physique ou mental résulte d'un mauvais karma ou est dû à de mauvaises actions effectuées dans une vie antérieure. Les enfants handicapés sont considérés comme un fardeau pour les familles qui, par honte, les laissent enfermés à la maison. Ils sont parfois envoyés dans la rue pour mendier ou sont tout simplement abandonnés.

baccalauréat de trois jeunes scolarisés à Chbar Ampov, près de Phnom Penh, à l'école pour enfants aveugles. Deux des trois nouveaux bacheliers, Leng Vannara et Ouen Srey Neth, recevront une formation pour devenir à leur tour enseignants. Mao Monika, quant à lui, s'est inscrit à l'université royale de Phnom Penh pour étudier la littérature khmère. En 2006, ils étaient déjà trois à avoir réussi l'examen. ■

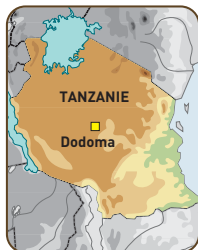
⁽¹⁾ Partenaire d'Aide et Action au Cambodge. Pour en savoir plus, consultez le site www.aea-sea.org/

Le JT en langue des signes

En août 2004, Krousar Thmey a signé un accord avec le ministère de l'Information et la chaîne de télévision nationale TVK. Il stipule qu'un journal télévisé sera traduit et diffusé en langue des signes chaque dimanche soir, pendant 15-20 minutes, la traduction étant effectuée par Krousar Thmey. Depuis quatre ans, il permet aux personnes sourdes d'avoir accès à l'information et fait prendre conscience au plus grand nombre de l'existence de ce handicap.



Leng Vannara, Ouen Srey Neth et Mao Monika, les trois nouveaux bacheliers aveugles de Krousar Thmey.



Tanzanie : changer la perception du handicap

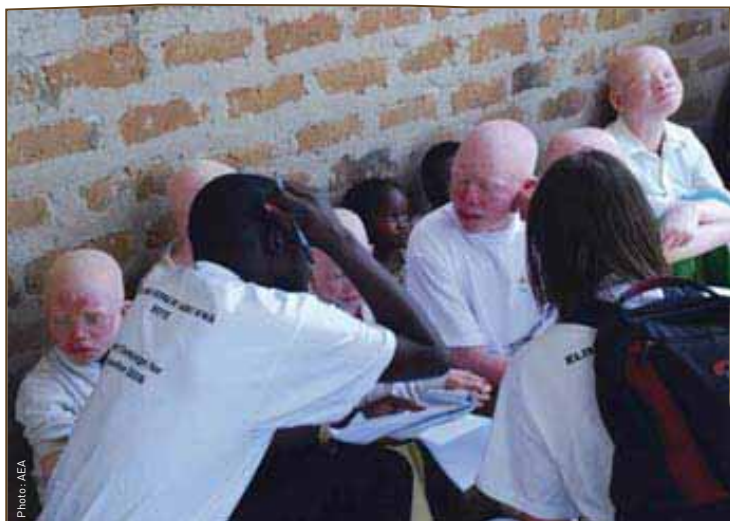
Dans l'école de Mitindo, au nord de la Tanzanie, l'inclusion n'est pas un vain mot. Les élèves handicapés bénéficient d'un enseignement spécialisé qui leur permet ensuite d'intégrer le cursus classique, avec les autres enfants. Une réussite.

A 45 kilomètres de Mwanza, au bord du lac Victoria, la ville de Mitindo accueille la seule école inclusive pour la région administrative. Elle est considérée comme inclusive car des élèves handicapés et d'autres non handicapés s'y côtoient. L'école héberge aujourd'hui 1 216 écoliers, dont 83 souffrent de handicap. Parmi ces derniers, 43 sont albinos (voir la clé de lecture). L'arrivée massive récente d'enfants albinos a gonflé les effectifs de l'école, déjà très fréquentée.

L'infrastructure n'est pas bien adaptée : l'établissement abrite un internat dont la capacité d'accueil est de 40 places, pour 80 enfants hébergés, et l'école ne dispose que de 12 toilettes pour 1 200 enfants. L'ameublement, rudimentaire, est composé de simples lits alignés, à la tête desquels chaque enfant attache son baluchon. Il y a en moyenne un livre pour 12 enfants et seulement 90 bancs-pupitres.

Se mélanger...

Le matériel spécifique adapté aux besoins des malvoyants reste encore trop peu répandu. Néanmoins, une



Des enfants albinos répondent aux questions des salariés d'Aide et Action Tanzanie.

salle-ressources permet aux enseignants de faire la classe aux enfants malvoyants. Aide et Action a financé la construction de cette pièce, ainsi que la fourniture de matériel pédagogique, en particulier des machines Perkins, qui servent à écrire en braille.

Composées de neuf touches, elles permettent d'écrire sur du papier épais et comportent un avertisseur sonore de fin de ligne.

L'apprentissage pour pouvoir suivre les cours avec les autres élèves dure deux ans. Entre temps, les enfants

CLÉ DE LECTURE

Albinisme :

L'albinisme est une maladie génétique plus ou moins marquée selon les individus, qui provoque une dépigmentation de la peau. Ceux qui en sont victimes souffrent souvent de graves troubles oculaires. Ils craignent le soleil et développent facilement des cancers de la peau.

Déclaration de Salamanque

« Nous sommes convaincus et nous proclamons que :

- l'éducation est un droit fondamental de chaque enfant qui doit avoir la possibilité d'acquérir et de conserver un niveau de connaissances acceptable ;
- chaque enfant a des caractéristiques, des intérêts, des aptitudes et des besoins d'apprentissage qui lui sont propres ;
- les systèmes éducatifs doivent être conçus et les programmes appliqués de manière à tenir compte de cette grande diversité de caractéristiques et de besoins ;
- les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux doivent pouvoir accéder aux écoles ordinaires, qui doivent les intégrer dans un système pédagogique centré sur l'enfant, capable de répondre à ces besoins. »

Extrait de la déclaration de Salamanque, ratifiée par 92 gouvernements lors de la Conférence mondiale sur l'éducation et les besoins éducatifs spéciaux organisée par l'UNESCO et le gouvernement espagnol en 1994.



Machine permettant d'écrire en braille.

suivent des cours spécifiques, même s'ils partagent le même espace que les autres élèves.

... pour réussir

Au bout de deux ans, la plupart d'entre eux réussissent à intégrer le parcours classique de l'école, avec les autres élèves. L'école est un modèle de réussite : 93 % des élèves y ont réussi leur examen de fin de scolarité en 2007, contre 42 % en moyenne au niveau national. Sylvester Mike, enfant albinos, témoigne : *« J'aime bien étudier, seulement je suis découragé par le problème de vue. Si je pouvais avoir des lunettes, peut-être que je serais beaucoup plus à l'aise. La nuit, par exemple, je deviens complètement aveugle. J'avais même abandonné l'école pendant un an ».*

Quand Festus Mpita, salarié d'Aide et Action, lui demande pourquoi il a voulu revenir, la réponse tombe : *« Parce qu'au village, les albinos sont tués pour des raisons d'ordre rituel. Au moins ici, à l'internat, je me sens plus en sécurité. On veille sur nous pour nous protéger »* (voir encadré). Outre l'appui à l'école de Mitindo, tant au niveau de l'infrastructure que du matériel, Aide et Action

travaille au niveau national avec l'ICD (Information Centre for Disabilities – le Centre d'information sur le handicap) et assure depuis 2006 la présidence du Réseau tanzanien d'éducation, dont l'ICD est également membre.

Sylvester, de son côté, reste optimiste et envisage sereinement son avenir : *« Je souhaite devenir électricien ».* ■



La malédiction du handicap

En Tanzanie, surtout en milieu rural, les parents n'aiment pas que les gens découvrent qu'ils ont un enfant handicapé. Il existe une idée de malédiction liée à des croyances ancestrales. Avoir un enfant handicapé n'est « pas naturel » et constitue la marque d'une faute, la preuve que les ancêtres sont fâchés avec la famille. Ces croyances sont cependant en recul, notamment en milieu urbain, grâce à l'éducation, à la sensibilisation et à l'information.

L'albinisme, un risque pour la vie ⁽¹⁾

Depuis plus d'un an, les albinos sont menacés de mort en Tanzanie, comme dans d'autres pays d'Afrique de l'Est. L'augmentation des meurtres d'albinos est un phénomène récent. Ils ont toujours été stigmatisés, chassés de leurs foyers, accusés de porter malheur. Mais depuis plus d'un an, ils sont recherchés pour le pouvoir d'enrichissement que donnerait l'utilisation de certaines parties de leur corps dans des potions préparées par des sorciers. Tout un réseau s'est mis en place.

Officiellement, plus d'une vingtaine d'albinos ont disparu depuis l'an dernier, mais le chiffre serait en réalité beaucoup plus important selon certaines associations.

Cette année, malgré l'intervention télévisuelle du président sur cette question spécifique et l'arrestation de 173 sorciers, les enlèvements continuent. L'école de Mitindo constitue pour ces victimes un lieu de refuge idéal : ils sont en sécurité et le matériel pédagogique y est adapté. La Tanzanie compterait 270 000 albinos.

⁽¹⁾ Pour en savoir plus sur ce sujet, voir les sites de la BBC, du Monde ou de Courrier international.



Des enfants albinos dans une classe mixte.

À Madagascar, une école moteur d'intégration



L'école publique d'Ambohidroa I accueille depuis 2006 16 élèves handicapés mentaux. Son objectif est de leur permettre de s'intégrer au mieux dans la société. Rencontre avec Sahondra Razanamiadanariso, directrice de l'école.

Aide et Action : Quelle est l'origine du projet d'accueil des enfants handicapés dans l'école ?

Sahondra Razanamiadanariso : Lors de la préparation de la Campagne mondiale pour l'éducation 2005, nous avons rencontré des responsables de Handicap International. Ils nous ont parlé de la nécessité de scolariser les enfants handicapés mentaux. Avec eux, nous avons formé des éducateurs spécialisés en 2006. Au cours d'une réunion avec les parents d'élèves, nous leur avons demandé s'il était nécessaire d'ouvrir une classe intégrée à l'école primaire publique d'Ambohidroa I ⁽¹⁾. Nous avons été surpris : une trentaine de parents ont affirmé avoir des enfants avec une déficience mentale. C'est ce qui nous a amenés à ouvrir une classe intégrée.

AEA : Quel est le principe de ces classes ?

S. R. : Ce sont des classes spéciales destinées à accueillir des enfants avec une déficience mentale. Le programme d'enseignement y est personnalisé en fonction du type de handicap. Par exemple, si un enfant arrive à se laver seul, nous développerons cette capacité tout au long de son programme. Dans cette classe, nous avons du mobilier adapté. Ensuite,



Photo : AEA
Contrairement au fonctionnement traditionnel, l'organisation de la classe favorise l'interaction.

leur intégration dépend du type de handicap. Les enfants trisomiques abandonnent très souvent au niveau du cours élémentaire. En général, ils ont besoin d'une assistance particulière, car ils ont souvent des problèmes de vue, d'élocution, de vitesse d'écriture. Les autres enfants ont été sensibilisés à leur différence, ils les acceptent. Je me souviens de l'un des premiers enfants admis en classe intégrée : Eliaba. Après une année scolaire en classe d'intégration, il est passé en CP 1 ⁽²⁾ en 2007-2008. On l'avait placé au premier rang car il ne voyait pas bien. Quand l'institutrice expliquait, il était obligé de tendre l'oreille parce qu'il était également malentendant. Malheureusement, il a redoublé le CP 1, les enseignantes ayant jugé qu'il ne pourrait pas suivre dans les classes supérieures.

AEA : Les parents sont-ils actifs ?

S. R. : Le projet a été réalisé grâce à leurs efforts, avec une participation financière de plus de la moitié du budget nécessaire pour la construction de la salle de classe. Ils ont également contribué à sa construction en apportant de la main-d'œuvre. Tous les jours, ils font un roulement pour son nettoyage.



Le handicap comme punition

Le handicap est très mal perçu à Madagascar, même par les personnes qui en souffrent. Elles le considèrent comme un fardeau à assumer, comme une punition infligée après la transgression d'interdits, un mauvais sort ou un acte de sorcellerie. Les mots qui reviennent le plus souvent sont « anomalie », « gêne » et « pitié ». De manière générale, le handicap moteur est mieux perçu que le handicap mental. Source : www.handi-gasy.org/



Photo : AEA
Le rôle des parents est essentiel.

Mais l'intégration des personnes handicapées dans la société malgache reste un travail de longue haleine. ■

⁽¹⁾ Ambohidroa est l'un des quartiers de la commune urbaine d'Antananarivo situé dans l'ouest de la ville.

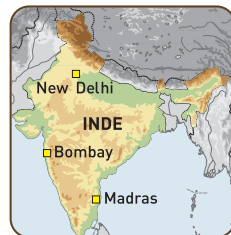
⁽²⁾ Le CP 1 équivalait au CP en France.

CLÉ DE LECTURE

Le cycle primaire

malgache passe aujourd'hui de cinq à sept niveaux. C'est une conséquence de la réforme en cours (2007-2012) du système éducatif.

Gajendran et Veeramal, deux destins indiens



La notion d'inclusion a plusieurs significations : intégration d'un élève à une classe, d'une classe à une école, etc. Quel que soit le sens envisagé, les efforts de l'entourage et de la société restent des éléments essentiels dans la recherche d'une inclusion réussie.

Gajendran, du centre spécialisé à l'école publique

Gajendran, 11 ans, vit dans le district de Dindigul, dans le Tamil Nadu. Son handicap (malformation physique) ne lui permettait pas, jusque-là, de tenir debout plus de cinq minutes d'affilée. C'est sa grand-

mère qui prend soin de lui une fois que ses parents sont partis au travail. L'éducateur spécialisé délégué par Aide et Action a d'abord sensibilisé les parents et les a convaincus que leur fils pouvait avoir accès à l'éducation. Plus tard, Gajendran a pu entrer au centre de ressources pour des séances quotidiennes de kinésithérapie, en raison de la gravité de son handicap. Ce centre d'accueil des enfants handicapés est situé dans un groupe scolaire plus important. La mixité permet de sensibiliser les enfants non handicapés grâce aux moments communs de récréation. Les parents, de leur côté, sont formés aux particularités du handicap de leur enfant. Aujourd'hui, Gajendran peut aller aux toilettes tout seul, prendre part



Séance de massage pour Gajendran.

CLÉ DE LECTURE

Le Tamil Nadu, État du sud de l'Inde, compte 62 millions d'habitants répartis sur un peu plus de 130 000 km². Le taux d'alphabétisation est de 73 %.

à diverses activités et marcher sur plus de 500 mètres avec l'aide de ses camarades. Il a aussi commencé à étudier chez lui, notamment grâce à l'appui de l'éducateur et de ses parents, puis s'est présenté à l'examen de sixième⁽¹⁾. Ses parents sont tellement fiers qu'ils ont décidé de continuer à le soutenir dans ses études. Ils sont convaincus, à présent, que leur enfant sera autonome. ■



Le handicap n'est pas une maladie

Dans l'Inde rurale, on croit volontiers que le handicap est lié à des péchés commis dans des vies antérieures.

Le plus souvent, les enfants handicapés sont pris en charge par leurs parents, bien qu'il y ait quelques abandons ou que des familles les cachent.

Le manque de connaissance conduit à croire qu'il n'y a pas de raison médicale au handicap et que les soins ne sont pas nécessaires.

Veeramal, soutenue par ses camarades

Veeramal, qui habite dans le Tamil Nadu, est âgée de 12 ans et souffre d'une infirmité motrice cérébrale qui demande beaucoup de soins et d'attention. Le décès de son père en octobre 2007 n'a fait qu'aggraver sa situation. Du fait de l'éloignement de son école (située à 2 kilomètres), elle n'a jamais

pu y aller, puisqu'il lui était impossible de se déplacer seule.

Le travail d'Aide et Action a consisté à conseiller la mère de Veeramal. Un éducateur spécialisé a ensuite débuté des séances de kinésithérapie au moment où elle a commencé à étudier à domicile. Elle est aujourd'hui à un niveau équivalent à la quatrième⁽²⁾. Elle peut également se déplacer sur les genoux et adorer jouer avec les autres enfants. L'éducateur a sensibilisé un groupe d'écoliers disposés à aider Veeramal à l'école. Au vu des progrès réalisés par sa fille, la mère de Veeramal est désormais prête à lui faire intégrer l'école classique. ■



Veeramal, en pleine session de travail, à l'école.

⁽¹⁾ Équivalent de la sixième en France.
⁽²⁾ Équivalent du CM 1.



France : Klara, entre la loi et la pratique

La loi⁽¹⁾ sur l'égalité des droits et des chances oblige les établissements scolaires à accueillir les élèves en situation de handicap. Mais, dans la pratique, les choses sont parfois plus compliquées. Les parents de Klara, 8 ans, atteinte de dyspraxie visuo-spatiale⁽²⁾, se battent pour la maintenir dans le système classique.

« Tous les enfants n'auront pas le bac, ils ne seront pas tous polytechniciens ou ne sortiront pas d'une grande école », explique la mère de Klara. Sa fille a du mal à effectuer des mouvements coordonnés et à se rendre compte de l'espace qu'occupe son propre corps. Elle se cogne et tombe souvent. En classe, elle peine à se concentrer et à suivre les consignes de l'institutrice, à se servir d'une règle, d'une paire de ciseaux, d'une gomme ou d'un compas. Klara est atteinte de dyspraxie visuo-spatiale⁽²⁾. Ce handicap n'est pas systématiquement visible, mais il pénalise fortement la fillette à l'école, entraînant notamment un retard graphique.

Des besoins spécifiques

Depuis 2005, l'école a l'obligation de l'accueillir. Mais tous les établissements n'ont pas les moyens d'assumer la loi : aménagements spécifiques nécessaires, formation des enseignants, présence de



Klara a la passion du jardinage... ici, ramassage de haricots !

personnel accompagnant : autant d'im-pératifs pour un accueil approprié. Face aux difficultés de gestion de la situation, l'Éducation nationale a donc fait la proposition de l'intégration en Clis (classe d'intégration scolaire)⁽³⁾. En effet, même si son vocabulaire est celui d'une élève de CM1, son écriture en est au stade de l'apprentissage (CP). De leur côté, les parents de Klara rejettent la Clis de peur que cela déstabilise leur fille et qu'elle régresse au contact d'élèves ayant des handicaps beaucoup plus lourds que le sien.

Des moyens insuffisants

L'institutrice et l'école doivent donc, du fait de la loi, s'adapter aux besoins de leurs élèves, malgré les difficultés matérielles et le manque criant de formation adéquate. Depuis 2003, pour aider les enseignants, les auxiliaires de vie scolaire (AVS) sont chargés d'accompagner les élèves en

situation de handicap. Malheureusement, leur formation s'avère cruellement insuffisante (60 heures obligatoires et un niveau bac) et les prestations des AVS sont donc très variables selon les profils. D'autre part, les relations avec les enseignants ne sont pas toujours faciles, souvent par manque de dialogue, ce qui empêche parfois l'utilisation de méthodes pédagogiques adaptées. Sur le site de Dys-praxique mais fantastique⁽⁴⁾, par exemple, des conseils sont donnés aux enseignants : favoriser au maximum les leçons et les interrogations orales ; valoriser les connaissances de l'enfant, son raisonnement, sa logique et son langage. Mais il n'est pas toujours aisé de mettre en pratique ces recommandations.

En 2007, Klara a gagné un voyage au Sénégal dans le cadre du concours « L'éducation, pour toi, c'est quoi ? », organisé en partenariat par Aide et Action et Les Petits Citoyens. À son retour, elle

La loi française sur l'égalité des chances

« Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté. [...] À cette fin, l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie [...] »
Extrait de la loi française du 11 février 2005 sur l'égalité des chances.



Un slam pour le dire



« (...) Le choc n'a duré qu'une seconde mais ses ondes ne laissent personne indifférent – «Votre fils ne marchera plus», voilà ce qu'ils ont dit à mes parents – Alors j'ai découvert de l'intérieur un monde parallèle – Un monde où les gens te regardent avec gêne ou avec compassion – Un monde où être autonome devient un objectif irréel – Un monde qui existait sans que j'y fasse vraiment attention – Ce monde-là vit à son propre rythme et n'a pas les mêmes préoccupations – Les soucis ont une autre échelle et un moment banal peut être une très bonne occupation – Ce monde respire le même air mais pas tout le temps avec la même facilité – Il porte un nom qui fait peur ou qui dérange : les handicapés (...) »

6ème SENS - Texte de GRAND CORPS MALADE
© ANOUCHE Productions
www.grandcorpsmalade.com



Klara a besoin de travailler la construction spatiale.

aurait aimé raconter son séjour et montrer ce qu'elle avait ramené à sa classe, mais l'institutrice a refusé, par peur des jalousies. L'avancée que représente la loi de 2005 en matière d'inclusion est donc indéniable. Reste cependant une question : les différents acteurs concernés ont-ils les moyens de la mettre en œuvre ? ■

⁽¹⁾ Loi du 11 février 2005.

⁽²⁾ Dyspraxie visuo-spatiale : défaut d'automatisation du geste, défaut de coordination visuo-motrice et défaut de construction de certains composants de la spatialisation.

⁽³⁾ La Clis a pour mission d'accueillir de façon différenciée, dans certaines écoles élémentaires ou, exceptionnellement, maternelles, des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

⁽⁴⁾ www.dyspraxie.org

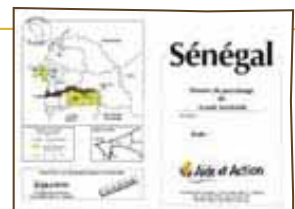
Un trinôme pour la solidarité

Récit d'une solidarité exceptionnelle entre deux écoles françaises, dont un institut médico-éducatif et une classe sénégalaise. Quand la solidarité n'a plus de frontières...

Le collège Pasteur à Marseille et l'institut médico-éducatif Vert-Pré (IME), qui s'occupe de jeunes handicapés mentaux, ont créé une classe solidaire ⁽¹⁾ destinée à parrainer une classe au Sénégal. Dix élèves de quatrième du collège et huit de l'IME se sont rencontrés tous les quinze jours pour construire ce projet avec le soutien des deux équipes pédagogiques. L'objectif : montrer que la solidarité est une notion qui s'applique à tous, partout. À tous, sans préjugés ; partout, car la solidarité est aussi internationale. Cet échange entre les deux pays permet également aux adolescents français de mieux mesurer la chance de pouvoir apprendre. Ils découvrent l'importance que les jeunes Sénégalais

accordent à l'école, même si les conditions d'études ne sont pas toujours évidentes : les 36 élèves de la classe de quatrième au Sénégal manquent de manuels scolaires et espèrent obtenir une boîte à pharmacie. Lucile Pleven, professeur de lettres modernes à Pasteur, compte bien renouveler l'expérience à la rentrée 2008 et réaliser enfin le voyage programmé l'an dernier. « On avait prévu de leur rendre visite, mais nous n'avons "récolté" que 5 000 euros sur les 20 000 nécessaires ! Mais on ne désespère pas et on reporte notre voyage à l'an prochain ! »

Un dossier de classe solidaire.



⁽¹⁾ Les classes solidaires sont un dispositif d'Aide et Action qui permet à une classe française de correspondre avec une classe d'Afrique de l'Ouest.

Apprendre ensemble avec l'éducation inclusive



Brigitte Belmont mène, à l'université Paris-Descartes, des travaux sur l'intégration scolaire des élèves en situation de handicap. Témoignages et perspectives pour la prise en compte de toutes les personnes en matière d'éducation.

Aide et Action : Que devons nous comprendre par l'expression « éducation inclusive » ?

Brigitte Belmont : L'éducation inclusive, c'est l'idée que l'école doit être en mesure d'éduquer tous les enfants, quelles que soient leurs particularités, sans mise à l'écart. Ce n'est pas un état, mais un objectif vers lequel tendre. Comme le dit Felicity Armstrong⁽¹⁾, c'est un « processus ». Les questions qui se posent alors sont : comment s'engager dans cette voie ? Qu'est-ce qui est déjà réalisable ? Comment pouvons-nous aller plus loin ?

AEA : Pourquoi ne pas choisir une éducation séparée ?

B. B. : Ce sont les personnes handicapées elles-mêmes qui demandent à pouvoir participer à la vie de la société comme les autres. C'est un besoin et un droit. L'éducation séparée risque aussi d'induire une réduction des attentes concernant les performances des enfants et donc une sous-évaluation des offres éducatives. Au contraire, être avec les autres a un effet stimulant sur le développement des enfants handicapés. Réciproquement, la présence d'élèves handicapés dans les classes est un facteur d'évolution des mentalités des enfants et des adultes. Ceux qui auront l'habitude de fréquenter des élèves handicapés n'auront plus de difficulté à les accepter.

AEA : Toutes les formes de handicaps peuvent-elles être incluses ?

B. B. : Avant, on pensait qu'un enfant trisomique ne pourrait ni lire ni écrire. Aujourd'hui, on sait que c'est possible, car on s'est donné les moyens de progresser en pédagogie. Citons aussi l'exemple, en Italie, d'une enfant très lourdement handicapée. Elle a une motricité extrêmement

réduite, ne parle pas et communique essentiellement avec les yeux. Dans son cas, l'objectif éducatif est de développer au maximum ses capacités, notamment sensorielles, et de la mettre en contact avec les autres. Des plages horaires ont été aménagées dans une classe pour qu'elle puisse participer, avec les autres, à des activités, par exemple motrices (comme ramper par terre) ou musicales.

AEA : Inclure tout le monde est donc une question d'adaptation de l'école ?

B. B. : Si l'on veut intégrer davantage d'enfants à l'école, on ne peut pas penser que c'est seulement à eux de faire l'effort de s'adapter. Le fonctionnement et les pratiques scolaires doivent évoluer pour leur permettre de participer aux activités collectives.

Le but de l'éducation inclusive est de permettre à chacun de progresser au mieux

de ses possibilités dans le cadre commun. Elle remet en cause nos conceptions puisqu'elle suppose d'accepter que des enfants aillent plus lentement et n'atteignent pas forcément le même niveau. C'est difficilement compatible avec un système éducatif normatif où, comme en France, tous les enfants doivent avoir acquis telles connaissances à tel âge. Pratiquer une éducation inclusive dépend donc de la capacité de chaque société à évoluer, des objectifs qu'elle se fixe et des moyens qu'elle se donne.

AEA : Comment fonctionne-t-on aujourd'hui en France ? Et ailleurs ?

B. B. : À côté des intégrations « individuelles » dans les classes ordinaires, nous avons développé les intégrations « collectives », c'est-à-dire le regroupement d'élèves en fonction de leur handicap, sous la responsabilité d'un enseignant spécialisé⁽²⁾.



La grande manifestation du 29 mars 2008, à Paris, a montré l'ampleur de la question du handicap en France.



Une loi ne résout pas tout...

Ces dispositifs sont en principe « ouverts » et les élèves doivent pouvoir participer à des cours ou à des activités d'autres classes, ce qui s'avère souvent difficile à réaliser. Est-ce vraiment de l'inclusion ? Ce n'est pas ce que l'on pense en Italie, par exemple. Mais ces structures sont tout de même l'occasion pour les élèves handicapés de fréquenter des élèves qui ne le sont pas et inversement.

Actuellement, la plupart des pays se dirigent vers une éducation inclusive, mais selon des voies et à des rythmes différents. Le cas de l'Italie est intéressant, car le pays a, dès les années 70, choisi de supprimer les classes et établissements spécialisés. L'intégration s'est faite dans le cadre d'une réflexion pédagogique globale allant vers un assouplissement du système et de l'évaluation. Elle s'est concrétisée notamment par le rattachement aux écoles d'enseignants spécialisés qui aident les autres enseignants à adapter leur pédagogie.

AEA : Que pensez-vous de la loi française du 11 février 2005 ⁽²⁾ ?

B. B. : L'obligation pour les écoles d'accueillir des élèves en situation de handicap conduit les équipes enseignantes à se confronter au problème et à réfléchir aux adaptations

nécessaires. Souvent, les réticences des enseignants à accueillir un enfant handicapé sont liées à la crainte de ne pas savoir faire, de nuire à l'enfant. Il faut donc arriver à leur donner confiance en leur capacité à faire progresser un enfant handicapé. Mettre en place une formation adéquate pour les enseignants paraît alors indispensable. Il est également important de développer des passerelles entre enseignants et professionnels spécialisés afin qu'ils réfléchissent ensemble à la façon d'aménager les pratiques pour que les enfants handicapés participent aux activités scolaires. La question de la formation des enseignants et du partenariat entre écoles ordinaires et structures spécialisées est fondamentale et doit être soutenue politiquement et institutionnellement. Car, comme le souligne Andrea Canevaro ⁽⁴⁾, l'intégration des enfants passe d'abord par « l'intégration des compétences » des adultes. ■

⁽¹⁾ Felicity Armstrong est professeur à l'université de Londres, au Royaume-Uni.

⁽²⁾ Il s'agit des Clis (classes d'intégration scolaire) en primaire et des UPI (unités pédagogiques d'intégration) dans le secondaire.

⁽³⁾ Il s'agit de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

⁽⁴⁾ Andrea Canevaro est professeur de pédagogie spéciale à l'université de Bologne, en Italie.

Pour aller plus loin...



OUVRAGES

L'École face aux handicaps. Éducation spéciale ou éducation intégrative ?
de Michel Chauvière et Éric Plaisance.
Paris : PUF, 2000.

Enfants perdus, enfants exclus
d'Andrea Canevaro.
Paris : ESF, 1992.

Diversité et handicap à l'école: quelles pratiques éducatives pour tous ?
de Brigitte Belmont et Alette Verillon.
Paris : INRP-CTNERHI, 2005.



JEUNESSE

Handicap, même pas peur !
de Sylvie Boutaudou et Sophie Lebot.
Toulouse : Milan Jeunesse, 2007.

Un petit frère pas comme les autres
de Marie-Hélène Delval.
Paris : Bayard, 1993.



FILMS

Le Scaphandre et le papillon
réalisé par Julian Schnabel, 2007.

Le Huitième Jour
réalisé par Jaco Van Dormael, 1996.



SUR LE WEB

www.unapei.org
(Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis)
www.handicap.gouv.fr
(site du gouvernement français)

Sensibiliser les populations pour scolariser les filles



Les acteurs de l'éducation de la zone de Baileyara.

équipées de latrines séparées filles/garçons, de points d'eau et de lave-mains pour la promotion de l'hygiène. Elles seront aussi approvisionnées en fournitures et en manuels scolaires. Le projet prévoit également un tutorat pour les filles dans les 15 écoles afin qu'elles rattrapent leur retard et réussissent leurs examens de fin d'études primaires.

⁽¹⁾ La zone rurale de Baileyara se trouve dans le département de Filingué, au Niger.

La Fondation Orange, Orange Niger et Aide et Action sont devenus partenaires pour soutenir le projet «filles à l'école» dans 15 villages du département de Filingué.

Orange Niger, la Fondation Orange et Aide et Action viennent de signer une convention de mécénat de 18 mois pour accompagner la scolarisation de 1500 élèves dont 50% de filles dans 15 écoles de la zone rurale de Baileyara⁽¹⁾, au Niger. Changer les comportements est le facteur clé pour améliorer la scolarisation des filles. Aide et Action Niger a donc engagé dès le mois de juillet 2008 un travail de sensibilisation des populations concernées. Les comités de gestion des établissements scolaires, les associations de parents d'élèves et les comités de mères d'élèves sont responsabilisés et formés à la vie associative, à la gestion des fonds et du patrimoine scolaire, à l'hygiène et à l'assainissement. Cette démarche s'accompagne d'une action sur les infrastructures. Les écoles vont être

Calendrier des mobilisations internationales :

OCTOBRE :

- 5 octobre : Journée des enseignants

NOVEMBRE :

- 20 novembre : Journée des droits de l'enfant

- 25 novembre : Journée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

DÉCEMBRE :

- 1^{er} décembre : Journée contre le sida

- 3 décembre : Journée des personnes handicapées

- 5 décembre : Journée des bénévoles

- 10 décembre : Journée des droits de l'homme

- 20 décembre : Journée de la solidarité humaine

Bilan des 2^{es} États Généraux : le site est en ligne



Disponible en trois langues (français, anglais et espagnol), le site s'adresse aux bénévoles, aux membres de la gouvernance, aux salariés, aux partenaires et à tous les acteurs impliqués dans ce processus dynamique et participatif de définition des grandes orientations d'Aide et Action. La deuxième édition de ces États Généraux a été l'occasion en 2004 de redéfinir nos valeurs, le fondement de notre charte, de réorienter nos démarches d'intervention et d'élargir notre action à de nouvelles thématiques (accompagnement des populations migrantes, éducation à la santé, à la paix et à la citoyenneté, etc.). Depuis le mois d'avril, nous en avons commencé le bilan, qui sera la base sur laquelle pourront être préparés les 3^{es} États Généraux de l'association, qui se tiendront en 2010.

Visitez le site des États Généraux d'Aide et Action sur www.aide-et-action.org/ETG



La presse en parle



Journée mondiale contre le travail des enfants

En France, la Journée mondiale contre le travail des enfants a mobilisé les médias. M6 a fait le point sur une situation encore très préoccupante en de nombreux points du globe, malgré les actions des ONG. Aide et Action était invitée, en tant qu'expert, à expliquer pourquoi il est si difficile de lutter: « *On est obligés d'agir sur tous les facteurs en même temps: la culture, la famille, les employeurs. On travaille sur les mentalités et c'est ce qui est le plus long à faire changer.* ».



Comités communaux pour l'éducation

Pour lefaso.net, journal d'information burkinabé en ligne, « *les communes se préparent à la gestion décentralisée de l'éducation.* ».

Pour les accompagner, Aide et Action a participé à l'organisation, en juin, d'un atelier sur les comités communaux pour l'éducation. Les communes ont désormais en charge le développement du préscolaire, du primaire et de l'alphabetisation, la construction, l'acquisition et la gestion des établissements préscolaires et primaires, des centres d'enseignement de base non formel et des centres de promotion de l'alphabetisation formelle.

L'éducation, c'est quoi ?

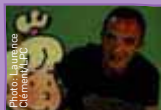


Photo: agence Clémentine

En juin, la presse hexagonale s'est intéressée au tournage des clips « L'éducation, c'est quoi ? », fruit du partenariat entre Aide et Action et l'association Les Petits Citoyens. TV News a mis en lumière Nikos Aliagas, animateur de la Star Academy, avec l'adage: « *Il vaut mieux apprendre à pêcher que donner un poisson.* ». Cette campagne réunit de nombreuses personnalités: les comédiens Thierry Desroses et Alexandra Kazan, le chanteur Yannick Noah ou l'animateur TV Patrice Laffont...

Agenda des actions locales

Visitez la rubrique régulièrement mise à jour « *Agenda des actions bénévoles* » sur le site www.aide-et-action.org pour connaître toutes les actions du réseau bénévole ainsi que les coordonnées des différentes équipes.

• Équipe de l'Essonne (91)

Le 4 octobre 2008, randonnée pour les parrains dans la vallée de l'Yerres, qui débute à 10 h au bord de la rivière et se poursuit dans la vallée de Sénart. Pique-nique prévu à 13 h et échange sur les projets d'Aide et Action à 15 h 30 dans une salle à Épinay-sous-Sénart.
frlaurentbourgoin@laposte.net
01 69 48 51 40

• Équipe du Nord (59)

Les 11 et 12 octobre 2008, l'équipe bénévole du Nord tient un stand Aide et Action lors du forum de Marcq-en-Baroeul.
catherine.toth@free.fr - **06 81 36 90 04**

• Équipe de Lorient (56)

Le 12 octobre 2008, randonnée Joelette organisée en partenariat avec l'association Handicap évasion.
dcoudrais@wanadoo.fr - **02 97 65 08 51**

• Équipe de Saint-Nazaire (44)

Le 12 octobre 2008, rencontre autour d'Aide et Action à Lavau-sur-Loire. Randonnée dans la matinée, pique-nique puis, dans l'après-midi, échange autour des projets d'Aide et Action au Niger.
chris.ferdinand@laposte.net
04 92 53 60 52

• Équipe de l'Isère (38)

Les 22 et 23 novembre 2008, stand Aide et Action à la Foire aux livres de Bourgoin-Jallieu.
madeleinerenaud@wanadoo.fr
04 76 06 10 25

Abonnez vos proches à « Aide et Action Le Magazine » pour seulement 4€ par an !

- Pour abonner plusieurs de vos proches, n'hésitez pas à photocopier ce coupon. **Un nouveau lecteur est un futur parrain potentiel!**
- Si vous souhaitez faire un chèque dont le montant est supérieur à vos abonnements, l'excédent sera enregistré comme un don à l'association.

Aide et Action – 53, bd de Charonne – 75545 Paris Cedex 11



Oui, je souhaite offrir un abonnement à l'un de mes proches dont voici les coordonnées :

M. Mme Mlle

Nom Prénom

N° Rue

Code postal [] [] [] [] [] Ville

Ma référence parrain

Merci de retourner ce coupon accompagné d'un chèque bancaire ou postal de 4 € au minimum à l'ordre d'Aide et Action.

Audit interne : pour améliorer la qualité des actions

Analyser les activités sur le terrain, mesurer l'efficacité et proposer des axes de progrès constituent les missions de l'audit interne chez Aide et Action. L'équipe d'auditeurs s'est rendue au Laos.

« Je peux dire que nous avons reçu beaucoup de vous. Votre travail nous a aidés à identifier nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer la qualité de nos actions et atteindre nos objectifs », constate le responsable d'Aide et Action Laos, Ounheune Saphakdy, au sujet des membres de la cellule d'audit interne qu'il a accueillis cette année.

C'est en mai 2008 que l'équipe d'audit s'est rendue au Laos. Là-bas, Aide et Action mène avec ses partenaires un projet en faveur des enfants des rues à Vientiane et un autre pour l'éducation de la Petite enfance et la promotion de la lecture dans les régions d'Oudomxay et Champasak. Dès leur arrivée, une réunion entre les deux membres de la cellule d'audit et l'équipe du Laos a été organisée afin de clarifier les objectifs et les attentes de la mission. « Cette étape est essentielle, car elle permet de créer un climat de coopération entre les auditeurs et les audités, propice au bon déroulement de la mission », souligne Jérôme Geoffroy, responsable international de l'audit interne. Il poursuit : « Nous avons



Cette enseignante a reçu la formation adéquate pour enseigner aux tout-petits.

rencontré le représentant pays, le spécialiste en éducation, le responsable parrainage, le chef comptable et le coordinateur des opérations provinciales. Grâce à ces entrevues, nous avons réussi à avoir une idée claire des objectifs que l'équipe du Laos s'est fixés, des moyens dont elle dispose, du système d'information et de pilotage et des procédures qu'elle a définies pour assurer une gestion efficace des opérations ».

Analyser, évaluer...

Cette première phase de compréhension acquise, les auditeurs ont mis au point un « référentiel de contrôle interne ». Sous ce nom barbare se cache un outil qui leur permet de s'assurer que les projets prennent en compte les principes de qualité de l'association. Sur la base d'un questionnaire, ils ont analysé plusieurs thèmes : comment la mise en œuvre des activités a-t-elle été planifiée ? Comment les responsabilités de

gestion du projet ont-elles été partagées entre Aide et Action et les acteurs locaux ? Quel a été le système de suivi et d'évaluation mis en place pour le projet ?

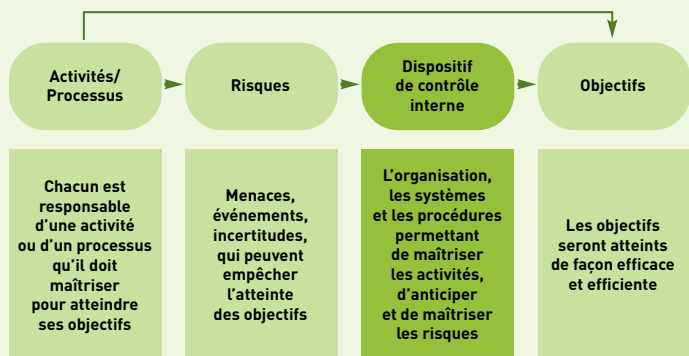
Assurer une gestion efficace des opérations

Cette enquête a permis de détecter les faiblesses potentielles pour établir des priorités et désigner quel projet allait être audité. Au Laos, c'est celui qui concerne la formation des enseignants à la prise en charge de la Petite enfance et des bibliothèques de la province d'Oudomxay qui a été choisi (voir encadré). « Nous avons décidé de nous rendre dans cette province car c'est celle qui avait été la moins visitée. Nous avons rencontré les autorités éducatives de la province et des districts, la coordinatrice d'Aide et Action, les enseignants, les parents d'élèves, etc. Les principaux objectifs de cette mission étaient de vérifier comment les partenaires ont été impliqués dans le projet et de mesurer l'impact des actions », explique Jérôme Geoffroy.



Cette école abrite une bibliothèque financée par Aide et Action.

Le contrôle interne d'un processus ou d'une activité



Les auditeurs ont pu constater, lors de leurs visites, que les parents d'élèves ainsi que l'ensemble de la communauté étaient très impliqués, notamment dans la construction de classes et de latrines. C'est un indicateur d'impact positif qui prouve que l'animation faite par les enseignants formés fonctionne bien au-delà du cadre strict de l'école.

Si l'efficacité des formations a été soulignée, les auditeurs ont cependant constaté des délais inattendus. Comme le souligne Jérôme Geoffroy : « Nous avons remarqué des anomalies dans la planification des actions. Il y avait, par exemple, une formation des bibliothécaires planifiée en janvier qui n'a eu lieu qu'en juin. Après avoir décortiqué le planning avec l'équipe d'Aide et Action Laos, nous avons ensemble constaté qu'ils n'avaient pas pris en compte les délais des contraintes administratives au niveau national. Il y avait de nombreux partenaires à mobiliser et autorisations à obtenir qui ont pris du temps ».

... pour améliorer nos actions

Les auditeurs s'attachent pour chaque constat à déterminer, avec les acteurs, les causes qui sont à l'origine d'une bonne pratique ou d'un dysfonctionnement. C'est cette analyse qui fera le contenu d'un rapport dans lequel les auditeurs émettent également des recommandations permettant aux responsables du projet d'améliorer leur gestion.

Le rapport capitalise aussi les bonnes pratiques identifiées, qui seront diffusées.

La phase finale de la mission prévoit une dernière réunion de restitution avec toute l'équipe. Une fois les recommandations validées par tous, le rapport est remis au responsable pays, qui est chargé d'élaborer un plan de mise en œuvre des recommandations. « Dès que le responsable ajoute son plan d'action au rapport d'audit, nous le faisons suivre à la directrice générale internationale, au directeur de la région et à la représentante du conseil d'administration d'Aide et Action

Le projet « Pour une éducation structurée au Laos » (PESL)

PESL est un projet que l'Agence française de développement (AFD) a initié conjointement avec le gouvernement laotien. L'objectif général consiste à fournir un appui à l'administration du système éducatif laotien pour une éducation de qualité. Aide et Action a été contactée par le gouvernement pour travailler sur la composante « appui au management local des écoles primaires », c'est-à-dire : formation d'enseignants et de bibliothécaires, mise en place de deux bibliothèques, ouverture d'une classe de préscolaire.

International. Notre rôle va consister, pour la suite, à assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations et, par conséquent, à prévoir une autre mission. Pour le cas du Laos, nous avons planifié de nous y rendre à nouveau dans deux ans. Nos actions permettent aux responsables de prendre du recul sur leur mission et d'identifier les marges de progrès. L'enjeu est de taille, car notre travail contribue à la volonté de l'association de s'appuyer sur des activités efficaces pour soutenir le droit à une éducation de qualité pour tous », conclut Jérôme Geoffroy. ■



Jérôme Geoffroy rencontre les bibliothécaires au Laos.

Chine : cinq mois après le séisme



Aide et Action Chine a participé, quelques mois après la catastrophe naturelle, à l'amélioration des conditions de scolarisation des rescapés. L'association a également apporté une aide psychosociale aux populations. Éclairage sur l'action de post-urgence.

Le séisme meurtrier qui a frappé la région du Sichuan, le 12 mai dernier, a tué près de 69 000 personnes⁽¹⁾ et a détruit la plupart des infrastructures administratives et scolaires de la province. Aujourd'hui, les rescapés se mobilisent et l'urgence cède la place à la reconstruction. Aide et Action, intervenue au lendemain du séisme, poursuit son soutien auprès des populations traumatisées et agit en faveur du rétablissement de l'éducation dans les districts de Pengzhou et de Dujiangyan.

Quelques semaines après la catastrophe, le retour des enfants à l'école était nécessaire pour qu'ils n'abandonnent pas leurs études. Leurs classes détruites, ils ont été accueillis dans des tentes fournies par le gouvernement. Aide et Action a appuyé cette initiative et s'est concentré sur la qualité de l'éducation. Elle a fourni du matériel (ventilateurs, manuels scolaires, etc.) et a amélioré les conditions d'hygiène et d'apprentissage des élèves (cantine scolaire, toilettes) dans sept écoles et trois villages.

Qualité de l'éducation

Si les conditions matérielles ont été rapidement renforcées, les enseignants n'étaient pas préparés à faire face à la détresse de leurs élèves. L'association a donc formé 90 enseignants chinois volontaires à l'assistance psychologique en situation de

catastrophe mais aussi à la gestion de l'école. Mieux préparés à parler à leurs élèves, près de la moitié de ces enseignants ont continué à organiser des activités avec les enfants dans des camps d'été mis en place par l'association, au début des vacances, à la fin du mois de juin.

Soutien psychosocial

Ces camps d'été ont été créés pour accueillir les enfants toujours fragiles, afin d'éviter qu'ils ne s'isolent. Ils ont pu y pratiquer des activités artistiques comme la musique, les arts plastiques, la lecture ou le théâtre, qui leur ont donné la possibilité d'exprimer leurs sentiments. Ces structures ont permis aux plus jeunes de trouver une écoute et un environnement chaleureux grâce auxquels ils se sont sentis en sécurité. Initialement prévus pour six semaines, les camps sont finalement



Séances de formation des enseignants.

restés ouverts jusqu'à la rentrée scolaire. Outre le soutien psychosocial des enfants, ce programme a atteint un deuxième objectif, puisqu'il a aussi permis aux parents de dégager du temps pour reconstruire leurs logements et, petit à petit, retrouver une vie normale. ■

⁽¹⁾ Selon Associated Press, 3 juin 2008.



Animation pour les enfants du village de Zhongba, canton de Xiaoyudong.

RESTEZ INFORMÉ(E)

Découvrez

comment la rentrée scolaire dans la province du Sichuan s'est déroulée et restez informé(e) de la poursuite de nos activités auprès des populations en cliquant sur www.aide-et-action.org/chine_programme.php

BOÎTE AUX LETTRES



Nous recevons de nombreuses lettres, dans l'ensemble des régions d'intervention de l'association. Si le sujet est général ou concerne le magazine, vous pouvez écrire à l'équipe de Paris. S'il concerne plus particulièrement les pays avec lesquels vous êtes en relation, n'hésitez pas à leur écrire directement, ils sont les mieux placés pour répondre !

Correspondance en Afrique

Mathieu P. (35)

Est-il possible de mettre en relation un groupe de jeunes en France avec un autre ailleurs dans le monde ?

Aide et Action : La classe solidaire met en relation deux classes via la correspondance : l'une en France et l'autre en Afrique. Elle

présente un grand intérêt pédagogique, car elle permet de travailler de façon ludique le français, la géographie, l'histoire, l'éducation civique, etc.

Le club parrainage est un autre moyen de rassembler un groupe d'individus (jeunes, élèves, personnes âgées, etc.), mais cette fois-ci autour d'un parrainage individuel.

> Pour en savoir plus sur ces deux formes de soutien, contactez notre responsable action jeunesse au 01 55 25 70 23 ou par e-mail : mobilisation.jeunesse@aide-et-action.org



Des élèves d'une école de Toulouse présentent leurs correspondants sénégalais.

Partir avec d'autres parrains rencontrer vos filleuls

Stéphanie R. (75)

Je suis marraine et je veux aller sur le terrain voir mon filleul. Pouvez-vous me donner les coordonnées d'autres parrains ayant le même souhait que moi ? Puis-je les contacter ?

Aide et Action : Vous avez la possibilité de contacter l'équipe bénévole de votre département, qui pourra vous mettre en relation avec d'autres parrains. Cela vous permettra d'échanger avec des personnes ayant déjà effectué ce voyage ou de connaître ceux qui souhaitent le faire. Vous pouvez trouver les coordonnées de nos équipes sur www.aide-et-action.org ou en téléphonant au service parrainage au 01 55 25 70 00.



Les enfants accueillent toujours avec joie les parrains qui viennent les rencontrer. Ici, en Guinée.

Billet d'humeur d'un breton agacé

Padrig L.

Bonjour, je suis parrain depuis plus de dix ans. Je lis vos revues avec attention, mais je reconnais que voir une carte de France (Aide et Action Le Magazine n° 107, pages 10-11) sans la Corse, avec comme seules langues régionales l'occitan et l'alsacien, cela m'afflige. Même si ce ne sont que des détails, pour moi, ils comptent. Je vous remercie de veiller à l'avenir à préciser qu'en France, on parle aussi breton et corse ! Notre susceptibilité est légendaire, comme celle de tous les peuples qui ont vécu l'oppression coloniale de l'État français. C'est ce qui nous rend si réceptifs au parrainage. Juste un billet d'humeur d'un breton agacé!!! Mais continuez votre action, je suis avec vous !

Aide et Action : Sur cette carte, nous avons beaucoup d'ambitions au départ... qui n'ont malheureusement pas pu être concrétisées pour diverses raisons. [...] Avoir oublié de colorier la Corse en vert, c'est sûr, ce n'est pas très pardonnable, cela fait partie des coquilles que tous nos efforts n'arrivent pas éliminer. Et chaque numéro a les siennes. Pour ce qui est des langues, nous avons été

les premiers étonnés de savoir que l'occitan et l'alsacien étaient les premières langues parlées en France (après le français...) sur le plan quantitatif (source : www.tfq.ulaval.ca/axl/europe/france-1demo.htm). Or, pour des raisons de place et de lisibilité, nous avons été obligés de nous arrêter aux deux premiers groupes linguistiques minoritaires, pour chaque pays. Le corse et le breton sont donc « passés à la trappe ». Comme d'autres...

Bref, rien n'est simple dans ce domaine et nous nous doutions (nous espérons, même !) que nous allions recevoir du courrier. [...] Merci pour votre lecture attentive et pour cette réaction, qui nous permet de poursuivre le débat, ce qui est l'un des objectifs des dossiers que nous préparons. Merci également pour votre engagement et vos encouragements.



Boîte aux lettres

N'hésitez pas à nous écrire en adressant vos courriers à :
Aide et Action - Boîte aux lettres - 53, bd de Charonne - 75011 Paris
ou par internet à : magazine@aide-et-action.org

**Vous l'avez parrainée enfant,
maintenant c'est elle qui donne des leçons.**

Grâce à ses 65000 parrains, Aide et Action contribue à la scolarisation de plus de 5 millions d'enfants qui, comme Benita, deviendront des adultes maîtres de leur destin. **Mais 80 millions d'enfants ne vont toujours pas à l'école.** Rejoignez-nous pour que le droit à l'éducation devienne une réalité pour tous.

Parce que l'éducation change le monde, devenez parrain.



Benita, 26 ans,
Professeur en Inde

www.aide-et-action.org

Moi aussi, je passe à l'action !

Je parraine un enfant un projet
 je laisse le choix à Aide et Action

- Je choisis de verser € par mois (minimum 20 €)
- Je joins un chèque correspondant à mon premier mois de parrainage
- J'ai bien noté que je pourrai arrêter ce versement à tout moment

**DEDUCTION D'IMPÔTS !
SAVEZ-VOUS QUE...**

Un parrainage de 25€ par mois
ne vous reviendra qu'à 8,5€ par mois !

Selon la loi, le montant du parrainage est déductible d'impôts à hauteur de 66% du montant total annuel, dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Mlle Nom _____
Mme Prénom _____
M.

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

TÉL. _____

E-mail _____



COUPON À RENVoyer À :  Aide et Action - 53 BD DE CHARONNE 75545 PARIS CEDEX 11